

Le rite syrien et les Églises syriennes

In: Échos d'Orient, tome 18, N°115, 1919. pp. 321-341.

Citer ce document / Cite this document :

Janin Raymond. Le rite syrien et les Églises syriennes. In: Échos d'Orient, tome 18, N°115, 1919. pp. 321-341.

doi : 10.3406/rebyz.1919.4214

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1919_num_18_115_4214

LE RITE SYRIEN

ET LES ÉGLISES SYRIENNES

- I. LE RITE SYRIEN. — ÉGLISE ET MATÉRIEL DU CULTE. — MESSE. — OFFICE. — ADMINISTRATION DES SACREMENTS. — CALENDRIER. — JEUNE ET ABSTINENCE.
- II. ÉGLISE SYRIENNE, JACOBITE OU SCHISMATIQUE. — HISTOIRE. — DIVERGENCES DOGMATIQUES. — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, MAPHRIAN, MÉTROPOLITES ET ÉVÊQUES. — DIOCÈSES. — CLERGÉ SÉCULIER. — CLERGÉ RÉGULIER. — FIDÈLES.
- III. ÉGLISE SYRIENNE CATHOLIQUE. — HISTOIRE. — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, ÉVÊQUES. — DIOCÈSES. — CLERGÉ SÉCULIER. — CLERGÉ RÉGULIER. — FIDÈLES. — REMARQUES SUR LE RITE.

I. LE RITE SYRIEN

Le rite syrien est, dans son ensemble, le rite primitif de l'Église d'Antioche, qui s'est modifié à travers les âges. Après s'être d'abord servi de la langue grecque, au moins dans les villes qui étaient à peu près toutes hellénisées, il a emprunté la langue populaire, le syriaque, afin d'être mieux compris des populations auxquelles il s'adressait. Cette substitution s'accrut particulièrement, grâce à des préoccupations nationalistes, après l'adoption des erreurs monophysites et le schisme qui en fut la conséquence naturelle. C'était comme une protestation contre les Byzantins, qui prétendaient imposer à toutes les races de l'empire leur langue et leurs coutumes. Actuellement encore, c'est le syriaque ou dialecte araméen occidental qui est employé à la Messe, à l'office, dans l'administration des sacrements. Comme dans la plupart des provinces il n'est plus compris du peuple depuis de longs siècles, on lit en arabe l'Épître et l'Évangile, après l'avoir fait en syriaque ou même sans s'être donné cette peine. D'autres parties, par exemple toutes les prières à haute voix, sont aussi dites en arabe par un certain nombre de prêtres. Chez les catholiques, cette fâcheuse coutume n'a pas encore entièrement disparu, malgré les efforts des autorités ecclésiastiques. L'alphabet dont se servent les Syriens proprement dits et les Maronites diffère de celui qui est en usage chez les Chaldéens, mais la langue ne présente que des différences peu importantes, le plus souvent purement phonétiques.

Il y a actuellement deux Églises à suivre le rite syrien pur, une hérétique et schismatique, appelée jacobite, et une autre unie à Rome, qui se désigne communément sous le nom d'Église syrienne.

Avant d'aborder ce qui constitue le rite proprement dit, c'est-à-dire les prières et les cérémonies publiques du culte (Messe, office) ou de l'administration des sacrements, nous dirons quelques mots des églises et des accessoires nécessaires aux fonctions sacrées (vases sacrés, ornements).

1^o Églises et matériel du culte.

Églises. — Elles sont toutes orientées, c'est-à-dire que l'abside est tournée vers l'Est. Elles se divisent, dans le sens de la largeur, en trois parties, la nef au milieu et deux bas côtés. Dans le sens de la longueur, on trouve plusieurs parties distinctes. Au fond, il y a le sanctuaire, élevé de plusieurs degrés, où se trouvent trois autels. Celui du milieu (*thronos*) est le seul sur lequel on offre le Saint Sacrifice; ceux que l'on voit à droite et à gauche, appelés *Kemfo* (ailes), servent à déposer les objets pendant la Messe. L'autel est complètement isolé et surmonté d'un baldaquin que supportent quatre colonnes. A droite se trouve un grand pupitre orné, sur lequel est placé le livre des Évangiles. Comme dans toutes les églises orientales, ce livre est orné d'une plaque d'argent doré, portant au milieu l'image du Sauveur et aux quatre coins celles des quatre évangélistes. Le sanctuaire se termine sur les deux côtés par un petit édicule; celui de gauche, où se trouve une image de Marie, s'appelle *Coubel Sédi* (coupole de la Vierge); celui de droite, *Beth kadiché* (lieu des saints), renferme également une image. Le sanctuaire est séparé du reste de l'église par un mur qui monte jusqu'au toit et qui était jadis percé de trois portes. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une qui est à un ou deux battants. Celle du milieu ou porte royale, qui a deux battants, ne s'ouvre que pendant certaines parties de la Messe, comme dans le rite byzantin, et se ferme aussi par un rideau; celles de droite et de gauche servaient au clergé inférieur. Le chœur (*Rhouros*), qui se trouve en avant du sanctuaire et un peu plus élevé que l'endroit réservé aux fidèles, est divisé en trois parties: dans la nef se tient le clergé, à droite et à gauche; dans les bas côtés prennent place les deux chœurs. Le reste de l'église est divisé en deux parties: en avant se tiennent les hommes, séparés par une grille du clergé et des chantres, et par derrière les femmes, gardées également par des grilles en bois. Une tribune (*bema* ou *ambon*) qui domine le devant de l'église sert uniquement les jours de fête; on y récite l'office du jour et l'on part de là en procession pour aller chanter

la Messe. Le trône de l'évêque se trouve non dans la nef, mais à l'intérieur du sanctuaire, à gauche de la porte royale.

Vases sacrés. Accessoires du culte. — Les vases sacrés sont les mêmes que dans le rite byzantin, sauf qu'on ne trouve chez les Syriens ni l'astérisque ni la lance. Le calice et la patène sont recouverts chacun d'un petit voile; celui de la patène est parfois remplacé par un gobelet en or ou en argent que l'on renverse sur le pain eucharistique. Par-dessus les deux vases sacrés le prêtre étend un troisième voile plus grand, l'*énafoura*. Le corporal s'appelle *antimissi* ou *suchéphto*. Pour purifier le calice et la patène, les jacobites se servent d'une éponge (*spongo*), les catholiques, du purificateur romain qu'ils appellent également *spongo*. On emploie aussi un petit coussin (*gâmôra*) auquel le prêtre s'essuie les doigts et contre lequel il appuie la cuiller, et un petit vase pour les ablutions (*mchamchanita*); le prêtre s'y purifie les doigts quand il a touché les espèces consacrées. Pour la Messe, on emploie un pain fermenté qui affecte la forme d'une grande hostie latine très épaisse et marquée de treize croix en saillie sur la partie supérieure. La pâte contient du sel. Régulièrement, le pain eucharistique doit être cuit immédiatement avant la Messe. Dans le service divin, les Syriens emploient les mêmes instruments que la plupart des Orientaux, les éventails en métal, les cymbales, les clochettes. Les évêques, le patriarche et les chorévêques qui ont ce privilège bénissent le peuple avec une petite croix à main ornée d'une bannière en soie.

Ornements sacrés. — Les clercs inférieurs revêtent une longue tunique flottante (*koutino*) sans ceinture, analogue à l'aube latine, mais ornée de croix en passementerie et de dessins fantaisistes; ils portent l'étole de la même façon que dans le rite byzantin, c'est-à-dire formant deux croix sur le devant et une par derrière. Le sous-diacre met son étole exactement comme le diacre grec. Quant au diacre, il la pose simplement sur l'épaule gauche et la laisse retomber jusqu'à terre devant et derrière. Le prêtre revêt d'abord l'aube blanche, ornée de dentelles, l'étole pectorale, semblable à celle du rite byzantin et appelée *hemlikho*, puis la ceinture d'étoffe brodée (*χounoro*) et les manchettes (*χendo*). Sa chasuble (*échettho*), ouverte par devant, ressemble plutôt à la chape latine qu'au phélonion grec. Avant de mettre la chasuble, l'évêque revêt le capuce ou *maçnafto*, analogue à l'amict latin, et porte par-dessus la chasuble le *batrachil*, étole pectorale double. Chez les jacobites, l'évêque étant toujours moine, il a comme coiffure un capuchon noir (*kouklono*). Chez les catholiques, les évêques ont adopté les insignes latins qui étaient inconnus dans leur rite: mitre, anneau, croix pectorale.

2^o Messe.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la liturgie syrienne est, dans son ensemble, celle de l'Église d'Antioche au iv^e siècle, mais elle a subi divers remaniements. Le premier lui est venu de Jérusalem par l'introduction de la Messe dite de saint Jacques. Les schismatiques ont fait subir à celle-ci quelques modifications qui la distinguent aujourd'hui de la Messe grecque du même nom, employée récemment encore à certains jours par les Grecs schismatiques de Jérusalem. Elle a conservé de son origine des mots grecs plus ou moins défigurés : *Stomen calos* (στῶμεν καλῶς), *Kurrilisson* (Κύριε ἐλέησον), *Sophia* (σοφία), *Proschomen* (πρόσχωμεν), etc. En dehors de la Messe de saint Jacques, qui constitue la base liturgique des Syriens, les schismatiques ont composé une multitude d'anaphores ou canons, une quarantaine au moins, dont la plupart sont tombés en désuétude. Quelques-unes sont récentes et paraissent manquer de précision dans les paroles de la Consécration, en sorte que la formule employée par elles est très douteuse et souvent invalide. Les catholiques n'en ont conservé que sept : celles de saint Jacques, de saint Jean, de saint Pierre, de saint Jean Chrysostome, de saint Xyste, de saint Matthieu et de saint Basile. Il va sans dire que ces Messes ne sont pas des personnages auxquels on les attribue. On les emploie à certaines fêtes, et seule la Messe de saint Jacques est communément en usage. Nous allons en donner un rapide aperçu.

Par une singulière anomalie, particulière au rite syrien, le prêtre commence aujourd'hui la Messe avec ses habits ordinaires et ne revêt les ornements sacrés que lorsqu'il a terminé les préparations.

Après avoir récité au milieu du chœur une courte prière et le psaume *Miserere*, il pénètre dans le sanctuaire par la porte royale en disant, comme le prêtre latin, *Introibo ad altare Dei*, etc. Il prépare alors le calice dans lequel il verse le vin et l'eau. Les rubriques prescrivent de mettre la même quantité des deux liquides, mais les catholiques se conforment à la coutume de l'Église romaine et ne versent que quelques gouttes d'eau. Il recouvre de leur voile le calice et la patène qu'il a déposés, le premier à gauche et la deuxième à droite. C'est ainsi que se termine la première partie de la Messe appelée « sacrifice de Melchisédech ». Le prêtre prend d'une main le calice et de l'autre la patène, les place en forme de croix et récite une longue prière dans laquelle il fait la commémoration de toute la vie de Notre-Seigneur, puis il mentionne la Sainte Vierge, les différents ordres de saints, les bienfaiteurs, celui pour qui il célèbre la Messe et ses propres parents.

Le prêtre se rend alors à la sacristie, revêt les ornements sacrés et revient pour la seconde cérémonie préparatoire qu'on appelle « sacrifice d'Aaron ». C'est alors qu'a lieu l'encensement de la croix placée au milieu de l'autel, de celui-ci et des oblats.

Le reste de la Messe porte le nom de « sacrifice de Jésus-Christ ». Après quelques prières vient la petite entrée pendant laquelle le prêtre, accompagné des clercs inférieurs, porte en procession le livre des Évangiles. Ce dernier est placé sur un pupitre spécial, à l'intérieur du sanctuaire, et non sur l'autel, comme dans le rite byzantin. Après le trisagion qui renferme la formule théopaschite, introduite au ^{ve} siècle par Pierre le Foulon, le diacre (et non le sous-diacre) fait la lecture de l'Écriture Sainte, qui correspond à l'Épître de la Messe latine. Le texte est pris dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament. Le plus souvent, il y a trois leçons de l'Ancien et trois du Nouveau : la première de celles-ci est empruntée soit aux Actes des Apôtres, soit aux Épîtres dites catholiques. Avant et après la lecture, on récite deux versets de psaume correspondant au graduel romain. Après une exclamation invitant le peuple à se montrer attentif, le prêtre chante l'Évangile en grande pompe, au milieu des ministres inférieurs qui portent des cierges. Pendant ce temps, les fidèles se tiennent debout, la tête découverte. Revenu à l'autel, le célébrant chante une longue prière, bénit l'encensoir que lui présente le diacre, puis il encense la croix, le sanctuaire, le clergé et le peuple, après quoi il renvoie les catéchumènes; il étend alors sur l'autel l'antimension ou corporal, pendant que le diacre chante un *chérubicon* (hymne des chérubins) très court qu'il remplace à certains jours de fête par d'autres prières. Depuis la fin du ^{x^e} siècle, il n'y a plus de grande entrée ou procession solennelle des oblats, comme dans le rite byzantin. Le prêtre entonne le *Credo*, que les fidèles continuent à haute voix, mais sans le chanter (1). Quand il s'est lavé les mains, en récitant des prières semblables à celles du *Lavabo* dans le rite latin, il s'incline profondément devant l'autel, récite une prière à la Sainte Trinité, monte les degrés et dit l'oraison de la paix dans laquelle il prie Dieu d'accorder à tous les assistants la grâce de s'embrasser avec pureté. L'anaphore ou canon de la Messe est commencée. Clercs et fidèles se donnent alors le baiser de paix que le diacre leur apporte de la part du célébrant. Celui-ci chante deux oraisons et découvre les oblats, pendant que le diacre invite les fidèles à se tenir respectueux.

Viennent alors la Préface, le *Sanctus*, pendant lequel deux diacres

(1) Un chantre continue et la foule l'accompagne en faisant la basse.

agitent leurs éventails au-dessus des oblats, et la Consécration, dont les paroles sont chantées ou simplement prononcées à haute voix, et l'Épiclese. En faisant cette invocation au Saint-Esprit, le prêtre doit agiter les mains sur la patène et sur le calice en imitant le vol de la colombe, pour signifier la descente de l'Esprit-Saint; il fait trois fois le signe de la croix sur l'hostie et trois fois sur le calice et récite les diptyques ou commémoraisons des vivants et des morts. Après deux oraisons pénitentielles, préparatoires à la Communion, il adresse au peuple la salutation liturgique ordinaire et lui donne sa bénédiction. C'est alors qu'a lieu la fraction du pain, cérémonie assez compliquée dans le rite syrien. Puis le prêtre commence le *Pater*, que le peuple continue à haute voix, et il récite tout bas une prière qui résume les dernières demandes de l'oraison dominicale. Après une nouvelle prière récitée à haute voix et une invocation à la Sainte Trinité, il fait l'élévation du Corps et du Sang de Notre-Seigneur, de manière que les fidèles puissent les voir et les vénérer. Le chœur répond: « Un seul Père est saint, un seul Fils est saint, un seul Esprit est saint. » C'est alors qu'a lieu la Communion. Le prêtre retire du calice une parcelle de l'Hostie avec la cuiller et la consomme, puis il boit au calice. Il communique ensuite les membres du clergé en leur donnant avec la cuiller une parcelle de l'Hostie trempée dans le Précieux Sang. On ouvre la porte du sanctuaire et le prêtre distribue la communion aux fidèles de la façon suivante. Chez les jacobites, il retire avec ses doigts une parcelle du calice et la met dans la bouche du communiant; les catholiques ne communient plus que sous l'espèce du pain. Quand tout est fini, le célébrant consomme les saintes Espèces qui restent, boit l'eau du *mchamchanita* (vase des ablutions), descend de l'autel, se lave les mains en récitant les psaumes *Judica me* et *Afferte Domino*, dépose les ornements, puis il renvoie les fidèles,

3° Livres liturgiques.

Pour dire la Messe, les Syriens ont besoin de plusieurs livres. Le premier et le plus important est l'*Énafoura* ou *Kthobo thhourobo* (livre de la Messe), le Missel qui contient les diverses anaphores ou canons. Chaque anaphore forme un fascicule séparé, mais elles sont le plus souvent toutes réunies dans un seul volume. Les jours ordinaires, on se sert, pendant l'été, c'est-à-dire du dimanche de Quasimodo au dimanche de la Dédicace, de la Messe du pape Xyste, et pendant l'hiver, du 1^{er} novembre au dimanche de Quasimodo, de la Messe de saint Jean Chrysostome. L'Évangélaire (*Évanghélion*) renferme le texte des quatre Évangiles. Quant aux épîtres et aux autres leçons de l'Écriture, elles

sont contenues dans l'*Égortho dechlibé* (épître des apôtres). Enfin, le servant de Messe suit ses prières sur un petit livre appelé *Kthobo* (livre).

La récitation de l'office réclame l'emploi de deux livres. Les jours ordinaires, on se sert du *Kthobo deckhimto* (livre simple); tandis que les jours de fête c'est le *pamkbitbo* (prière pour toute l'année) qu'on emploie. Le psautier (*Kthobo demagmouré*, livre des psaumes) n'est utilisé qu'avec le *pamkbitbo*, c'est-à-dire qu'on ne lit pas les psaumes en dehors de l'office des fêtes.

L'administration des sacrements est indiquée par des livres spéciaux. Tous sont ordinairement réunis dans un seul volume.

4° Office divin.

L'office canonial comprend sept heures comme l'office latin. Actuellement, on le récite en deux parties, la première, le soir, vers la neuvième ou la dixième heure du jour; la seconde, le matin avant la Messe.

La prière du soir (*Ramcho*) comprend None (*Sloutho da'chachoain*, prière de la neuvième heure), Vêpres (*Sloutho dramcho*, prière du soir) et Complies (*Sloutho dsoutoro*, prière de la protection).

La prière du matin (*Sloutho tsafro*) comprend Matines (*Sloutho dlilio*, prière de nuit), qui comprend trois nocturnes, se continue par les Laudes (*Téchéphotho*, louanges) et se termine par le *Te Deum*. Viennent ensuite Prime (*Sloutho tsafro*, prière du matin), Tierce (*Sloutho datthlothchoain*, prière de la troisième heure) et Sexte (*Sloutho dchetchoain*, prière de la sixième heure).

L'office est essentiellement formé de compositions liturgiques, hymnes et prières. Les psaumes n'interviennent, dans l'office ordinaire, qu'à Vêpres et à Complies. Les jours de fêtes, au contraire, on en lit un certain nombre. Chacune des sept heures commence uniformément par le trisagion et le *Pater*; chacune aussi renferme une prière pour les morts. Le texte de l'Écriture Sainte qui sert à la Messe, à l'office et dans l'administration des sacrements est celui de la *Pebito*, la plus ancienne version que l'on connaisse.

5° Chant ecclésiastique.

Il y a huit tons, comme chez les Byzantins, et les caractères de chacun sont à peu près les mêmes. La règle qui fixe leur succession dans les offices est aussi la même ou peu s'en faut. Le chant syrien sort très rarement des six notes de la gamme ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne recourt presque jamais aux accidents. Il est généralement grave, et étrangers qui l'entendent pour la première fois le trouvent monotone et mélancolique. Le rythme est très rigoureux.

6° Administration des sacrements.

Baptême. — La matière du baptême est l'eau naturelle, consacrée par le prêtre avant la cérémonie et absoute après. Le prêtre seul a le droit de conférer ce sacrement, mais en cas de danger de mort le diacre peut aussi le faire. Le ministre et l'enfant doivent être à jeun. Après avoir récité un certain nombre de prières et fait plusieurs signes de croix, le prêtre procède à l'exorcisme et fait une triple onction sur le front de l'enfant en forme de croix. Il le prend ensuite dans ses mains, l'assoit dans la cuve baptismale de manière qu'il ait de l'eau jusqu'à la hauteur de la poitrine et il lui verse par trois fois sur la tête en disant : « Qu'il soit baptisé le serviteur de Dieu N..., au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour la vie éternelle. » Il change à chaque fois le nom de la personne de la Sainte Trinité.

Confirmation. — Aussitôt après le baptême, le prêtre administre le sacrement de confirmation en faisant des onctions sur le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, les mains et les pieds de l'enfant.

Pénitence. — Rarement usitée chez les jacobites, plus fréquente chez les catholiques, la confession se pratique d'une manière différente chez les uns et chez les autres. Les catholiques ont adopté les confessionnaux, dont l'usage est devenu obligatoire, et emploient pour l'absolution la formule latine traduite en syriaque. Chez les schismatiques, on se confesse à la porte de l'église, à genoux devant le prêtre qui se tient assis à la turque. Après l'aveu des fautes, qui est souvent très vague, le confesseur récite des prières assez longues qui consistent en psaumes, antiennes, oraisons (une pour chaque espèce de péché), leçons et hymnes, puis il impose la pénitence et absout le pénitent.

Eucharistie. — Chez les schismatiques, le prêtre donne aux fidèles des parcelles de l'hostie qu'il retire du calice avec les doigts. Les catholiques se servent de la cuiller pour communier les clercs (prêtres, diacres et sous-diacres, quand ces derniers font les cérémonies); quant aux fidèles, il leur donne des parcelles de l'hostie sur lesquelles il a fait tomber quelques gouttes de Précieux Sang au moment de la fraction de l'hostie.

Extrême-Onction. — C'est le prêtre qui consacre l'huile dont il oint les malades. Régulièrement, il faudrait sept prêtres pour administrer ce sacrement, comme dans le rite byzantin. Les jacobites le donnent même après la mort; ils se lavent toujours les mains à l'eau chaude avant de commencer la cérémonie. Les catholiques ont adopté les rites de l'Église latine pour ce sacrement.

Ordre. — Il n'y a que trois ordres mineurs : ceux de chantre (*mzarônno*), de lecteur et acolyte (*korouyo* et *agbonisto*) et de sous-diacre (*houpodiacno*). Le diacre (*mchamchôno* ou *diacono*), le prêtre (*kachicho*) et l'évêque (*épiscopus*) reçoivent les ordres majeurs. L'archidiaque (*arki-diacono*), chargé de la surveillance du clergé, le chorévêque (*korépi-scopos*) et le *périodeute*, visiteur des diocèses, reçoivent leurs fonctions sans aucune cérémonie spéciale ; les chorévêques ne sont jamais revêtus du caractère épiscopal, comme leur nom pourrait le faire croire.

L'évêque confère les ordres mineurs en remettant aux ordinands les instruments de leurs cérémonies et en leur imposant les mains sur les tempes. Pour les ordres majeurs, il étend la main sur la tête des candidats, et la frotte légèrement tout le temps qu'il récite l'invocation au Saint-Esprit.

Mariage. — Le mariage exige un contrat formel passé devant le curé et les témoins avant qu'ait lieu la bénédiction nuptiale. La cérémonie est à peu près la même que chez les Grecs et comporte également le couronnement.

7° *Calendrier ecclésiastique.*

Tandis que les jacobites ou schismatiques ont conservé le calendrier julien, les catholiques ont adopté le calendrier grégorien, vers le milieu du XIX^e siècle. L'année commence le dimanche qui est le plus rapproché du 1^{er} novembre, et qu'on appelle dimanche de la Dédicace. Depuis cette date jusqu'à Noël, c'est l'Avent qui dure huit semaines. Après le dimanche ou les deux dimanches qui suivent Noël, il y a trois semaines de préparation au Carême ; celui-ci comprend sept semaines. Le temps pascal en dure sept aussi ; de la Pentecôte à la fête de l'Invention de la Croix (14 septembre), il y a de treize à dix-huit semaines.

Les fêtes ont presque toutes une place différente de celle qu'elles occupent dans le calendrier latin. C'est ainsi que la Visitation se célèbre le cinquième dimanche avant Noël, et la Nativité de saint Jean-Baptiste le sixième. On divise les fêtes en trois catégories : première, deuxième et troisième classe. Dans son ensemble, la liste des saints que l'on célèbre n'est pas très fournie. On a peu ajouté à l'ancien calendrier de l'Église d'Antioche. Les catholiques ont introduit quelques fêtes d'origine latine, comme celles de saint Joseph, du Saint Sacrement, du Sacré Cœur, etc.

8° *Jeûne et abstinence.*

Comme la plupart des Orientaux, les Syriens ont maintenu l'interdiction faite par Moïse du sang, des viandes suffoquées et de quelques animaux considérés comme impurs. Le jeûne se pratique à l'orientale,

c'est-à-dire qu'il consiste dans l'abstinence de certains aliments. Cependant, il entraîne la privation complète de toute nourriture et de toute boisson, jusqu'à midi pendant le grand Carême et pendant le jeûne dit des Ninivites. Tous les mercredis et vendredis de l'année sont jours d'abstinence, sauf de Noël à l'Épiphanie, de Pâques à la Pentecôte, durant la semaine qui précède le grand Carême, le 29 juin et le 15 août. Pendant le grand Carême, il y a abstinence tous les jours et jeûne tous les jours aussi, sauf les samedis et les dimanches (à l'exception du Samedi-Saint et du 25 mars). Sont interdits, non seulement la viande, mais les œufs, le laitage, l'huile et le vin. Le Carême des Ninivites comprend les trois premiers jours de la troisième semaine avant le grand Carême; il entraîne le jeûne et l'abstinence. Le Carême des apôtres n'est plus guère pratiqué par les jacobites, les catholiques l'ont réduit à l'abstinence du 25 au 28 juin. Celui de l'Assomption dure quinze jours et comporte simplement l'abstinence; chez les catholiques, il dure du 8 au 14 août. Enfin, le Carême de Noël dure aujourd'hui du 16 au 24 décembre chez les catholiques, et n'impose pareillement que l'abstinence. Si le premier jour de ces trois derniers Carêmes tombe un dimanche, on ne commence que le lundi suivant.

II. L'ÉGLISE JACOBITE OU SCHISMATIQUE

L'Église jacobite de Syrie est née d'un schisme plutôt que d'une hérésie, au milieu du v^e siècle. Le concile de Chalcédoine (451) ayant condamné les erreurs d'Eutychès relativement à l'union des deux natures dans la personne de Notre-Seigneur, beaucoup de clercs et de fidèles, en Syrie comme en Égypte, refusèrent d'accepter la sentence des Pères parce qu'ils y voyaient à tort la condamnation de saint Cyrille. Ils s'en tinrent à la formule de ce docteur qui, imprécise par elle-même, peut fort bien cependant recevoir une interprétation catholique. Ils n'étaient donc monophysites qu'en paroles et repoussaient les erreurs d'Eutychès avec autant d'ardeur que les plus purs orthodoxes. Les moines dirigeaient le mouvement d'opposition au Concile qui était au moins autant national que religieux. De 451 à 518, il y eut tour à tour sur le siège d'Antioche des patriarches catholiques et des patriarches monophysites, suivant que les empereurs de Constantinople se montraient favorables ou hostiles aux décisions de Chalcédoine. Le plus célèbre des titulaires fut Sévère d'Antioche, le théologien du parti, qui lui donna une puissante impulsion et dont les doctrines ne ressemblent en rien aux extravagances d'Eutychès. La situation changea en 518, à l'avènement

de l'empereur Justin, qui se prononça nettement contre toutes les formes du monophysisme. Son neveu Justinien (527-561) alla plus loin. Il prit une mesure radicale en faisant arrêter et emprisonner dans des couvents les évêques suspects de la Syrie et de l'Égypte. C'était à bref délai la fin du schisme. Malheureusement, l'impératrice Théodora vint au secours des monophysites en cédant aux instances de Harith ibn Djabalah, roi des Arabes ghassanides au service de l'empire byzantin, qui lui demandait des évêques de la secte. Deux moines, Théodore et Jacques Zanzalus ou Baradaï (1), réussirent à se faire donner la consécration épiscopale et s'intitulèrent, le premier, évêque de Bostra, avec juridiction sur l'Arabie et la Palestine; l'autre, évêque d'Édesse, avec juridiction sur la Syrie, la Mésopotamie et l'Asie-Mineure. Théodore disparut sans laisser de traces, mais Jacques Baradaï fut plus heureux. Pendant de longues années, il parcourut les immenses régions qui lui étaient assignées, sous les déguisements les plus divers, pour dépister la police impériale. Il fut le véritable chef de l'Église monophysite de Syrie. C'est de lui que ses partisans tirent le nom de jacobites, sous lequel ils se désignent volontiers. Ils font même dater la fondation de leur Église de 543, année où il reçut la consécration épiscopale. Pour assurer à la secte une hiérarchie, Jacques Baradaï réussit une seconde fois à trouver des prélats complaisants, puis les nouveaux évêques en consacrèrent d'autres à leur tour. La hiérarchie de l'Église jacobite fut calquée sur celle de l'Église officielle de Syrie par l'établissement d'évêques partout où il y en avait de catholiques.

Après quelques tiraillements, le nouveau patriarcat d'Antioche continua de s'organiser, surtout après la conquête de la Syrie par les Arabes. Les monophysites favorisèrent de tout leur pouvoir les entreprises des conquérants, afin de se débarrasser de la domination byzantine qui leur était devenue odieuse depuis longtemps. Pendant un bon nombre d'années, ils n'eurent qu'à se féliciter d'avoir suivi cette ligne de conduite, car ils furent tout-puissants à la cour des califes, tandis que les catholiques se voyaient durement traités, parce que les Arabes les accusaient d'être les alliés des Byzantins. Les monophysites usèrent plusieurs fois de leur crédit pour persécuter leurs adversaires religieux. Cependant, le patriarche n'avait pas de résidence fixe et habitait de préférence à Diarbékir ou au couvent de Barsoumas, près de Mélitène. Le patriarche Élie réussit à bâtir une église à Antioche, au commencement du ix^e siècle, mais il n'obtint point la permission d'y établir son siège.

(1) Baradaï, guenilles, à cause des déguisements auxquels Jacques avait recours pour tromper la police impériale.

Bien qu'ils fussent favorisés par les princes arabes et qu'ils eussent de nombreux diocèses, les jacobites ne furent cependant jamais qu'une minorité, car une bonne partie de la population avait presque aussitôt adopté la religion des conquérants, et il restait encore un certain nombre de catholiques. De plus, ils furent en proie à une multitude de schismes locaux que faisait naître presque chaque élection de patriarche. Les Grecs ayant reconquis une partie de la Syrie, en 968, ils essayèrent vainement de ramener les monophysites à l'orthodoxie. Pour éviter les persécutions des Byzantins, le siège du patriarcat fut reporté, vers 1030, à Diarbékir, en dehors des frontières de l'empire. Michel le Syrien le fixa à Mardin un siècle et demi plus tard. Pendant le XIII^e siècle, il y eut plusieurs tentatives d'union avec Rome, mais elles restèrent sans résultat. L'autorité du patriarche allait en s'affaiblissant, d'autant plus qu'il partageait le gouvernement de l'Église avec le *maphrian*, dignitaire analogue au catholicos, et qui exerçait une juridiction absolument indépendante sur les diocèses de Mésopotamie. En 1293, il y eut en même temps trois chefs dans l'Église jacobite, ayant chacun une partie des évêques et des fidèles. Cette situation dura près de deux cents ans. A partir du XVI^e siècle, l'histoire des monophysites de Syrie se résume à peu près tout entière dans les démarches qui aboutirent finalement à la constitution d'une Église catholique et dans les persécutions que les jacobites firent subir aux partisans de l'union avec Rome. Nous en reparlerons plus loin, à propos des Syriens catholiques.

Le patriarche réside actuellement au couvent de Deir-Zapharon, à 4 kilomètres au nord de Mardin. Il voit se rétrécir de plus en plus le cercle autrefois si étendu de son influence. Le catholicisme fait de grands progrès parmi ses partisans, et l'on peut prévoir le jour où le patriarche jacobite deviendra un pasteur sans troupeau. L'Église qu'il gouverne n'est, d'ailleurs, plus que l'ombre de ce qu'elle a été jadis. Il semble cependant qu'il se produit un certain réveil, mais ce n'est pas à l'avantage de la religion. En 1913-1914, les laïques ont obtenu la création d'une Assemblée nationale qui doit participer au gouvernement de l'Église, comme cela se pratique dans presque toutes les Églises séparées. Cette innovation, qui a fait ailleurs de tristes preuves, n'annonce rien de bon.

La science ecclésiastique fut pendant longtemps très développée chez les jacobites. Les plus célèbres de leurs auteurs sont Sévère d'Antioche, au V^e siècle; Denys Bar-Salibi, évêque de Diarbékir, mort en 1171, et Grégoire Abou'l Faradj, plus connu sous le nom de Bar-Hébræus, historien, philosophe et théologien, mort en 1286. Aujourd'hui, on n'étudie

plus guère chez les jacobites que dans les couvents du vilayet de Mossoul; encore s'y occupe-t-on à peu près uniquement des questions bibliques. C'est dans ces monastères que se forment les adversaires les plus acharnés de l'union.

1° Divergences dogmatiques.

La principale erreur des jacobites porte sur l'union des deux natures en Notre-Seigneur. Les premiers docteurs n'étaient monophysites qu'en paroles, leur formule empruntée à saint Cyrille s'expliquant parfaitement dans un sens catholique. Actuellement, les jacobites répètent la même formule, sans la comprendre, le plus souvent. Il en est cependant qui affirment que la nature humaine a été absorbée par la nature divine, mais ils sont incapables d'expliquer comment, ou de répondre aux objections que présente cette doctrine. On ne sait donc pas jusqu'à quel point ils méritent l'épithète de monophysites qu'on leur donne ordinairement.

Comme tous les Orientaux non catholiques, ils prétendent que la consécration du pain et du vin à la Messe a lieu non point au moment où le prêtre prononce sur eux les paroles par lesquelles Notre-Seigneur a institué l'Eucharistie, mais quand il récite l'invocation au Saint-Esprit appelée épiclèse.

Pour les fins dernières, les jacobites ont certainement subi l'influence des Grecs. D'après eux, les âmes vont dans les régions lumineuses ou dans les régions ténébreuses, suivant qu'elles sont justes ou pécheresses; les bienheureux ne seront admis à la contemplation de Dieu qu'après le jugement dernier. Ils nient l'existence du purgatoire, ce qui ne les empêche pas de prier fréquemment pour les morts.

Ils rejettent évidemment l'autorité du Pape et sont partisans des Églises nationales qui ont toutes un chef commun, Jésus-Christ.

2° Hiérarchie ecclésiastique.

Les jacobites distinguent onze degrés dans la hiérarchie ecclésiastique: ceux de chantre, de lecteur, de sous-diacre, de diacre, d'archidiacre, de prêtre, de chorévêque, de périodeute, d'évêque, de métropolitain et de patriarche. Les chantres, les lecteurs et les sous-diacres sont considérés comme ayant reçu les ordres mineurs; le diaconat, la prêtrise, l'épiscopat sont les seuls ordres majeurs. Quant aux archidiacres, chorévêques et périodeutes, leurs fonctions, fixées par l'évêque, ne comportent aucune ordination. L'archidiacre (c'est toujours un prêtre) joue le rôle de vicaire général et veille à la tenue du clergé; le chorévêque corres-

pond à la fois à l'abbé mitré et à l'archiprêtre ou doyen de la hiérarchie latine ; le périodeute est un chorévêque chargé de la visite des paroisses.

Patriarche. — C'est le synode des évêques qui le choisit de la manière suivante. Quand il n'est pas élu tout de suite par l'acclamation unanime des prélats, ceux-ci déposent trois noms dans une urne qui reste sur l'autel pendant tout le temps de la Messe. Quand le Saint Sacrifice est terminé, le célébrant tire au sort, et le nom qui est proclamé est celui du nouveau patriarche. Aujourd'hui, on ne choisit jamais qu'un évêque, et le plus souvent le *maphrian*. Nous parlerons de ce dignitaire un peu plus loin.

C'est l'évêque le plus ancien ou le *maphrian* qui procède à l'intronisation du chef de l'Église jacobite en présence de tous les évêques. Quand ceux-ci l'ont acclamé comme le « père commun de toute l'Église et le père des pères », l'élu fait une profession de foi solennelle suivie de prières et de la prestation du serment de fidélité. Il n'y a pas de consécration spéciale, le patriarche étant déjà évêque.

Le chef de l'Église jacobite a juridiction sur tous les Syriens monophysites de la Syrie, de la Mésopotamie et du Kurdistan. Il exerce aussi une certaine suzeraineté sur les chrétiens jacobites du Malabar, dont nous traiterons plus loin. Seul il a le droit de nommer le *maphrian*, les métropolitains et les évêques, de les transférer, de les consacrer et de les déposer. C'est également lui qui consacre le *myron* ou Saint-Chrême. Mais avant de faire aucun acte de juridiction, il doit avoir reçu du sultan le bérat qui le proclame officiellement chef de son Église. Comme à tous les autres patriarches de l'empire ottoman, ce bérat lui reconnaît aussi la juridiction civile sur ses fidèles.

Le titre qu'on lui décerne d'habitude est celui de « patriarche de la ville d'Antioche et de tout le domaine soumis à la Chaire apostolique » (de saint Pierre). Dans les pièces officielles, il s'appelle lui-même « patriarche d'Antioche, la ville de Dieu, et de tout l'Orient ». Depuis 878, il change de nom dès qu'il est élu ; actuellement, il s'appelle toujours Ignace, en souvenir de saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr ; il en est ainsi depuis 1293. Ses ornements distinctifs sont les mêmes que ceux de tous les évêques syriens, plus une coiffure spéciale, sorte de mitre ou de tiare.

La résidence patriarcale a beaucoup varié au cours des siècles, le plus souvent à cause des vicissitudes politiques. Ce fut tour à tour Amida (Diarbékir), le couvent de Barsoumas, près de Mélitène, Mardin, le couvent de Deir-Zapharan, etc. Aujourd'hui, le patriarche habite

presque toujours le couvent de Deir-Zapharan, situé à 4 kilomètres de Mardin.

Maphrian. — Aussitôt après le patriarche vient le maphrian, dont la dignité est tout à fait particulière à l'Église jacobite de Syrie. Primitivement, c'était un métropolitain qui avait juridiction sur une douzaine de diocèses d'Arabie et de Perse, une soixantaine plus tard, qu'il gouvernait comme délégué du patriarche, mais sans que celui-ci pût jamais intervenir. Il pouvait nommer, consacrer, transférer, déposer les évêques de sa juridiction, absolument comme le patriarche pour le reste de l'Église jacobite; il avait même le droit de consacrer le Saint-Chrême. Les événements politiques ou religieux qui ont amené la décadence complète de l'Église monophysite de Syrie ont aussi fait disparaître les privilèges du maphrian. Aujourd'hui, c'est un titre purement honorifique. Le métropolitain qui le porte s'appelle « maphrian et catholicos de l'Orient »; il fait fonction de vicaire patriarcal.

Métropolitains et évêques. — Le titre de métropolitain (*métropolitain, moutran*) est de même purement honorifique et ne donne aucune autorité particulière. Le métropolitain et l'évêque ont les mêmes pouvoirs. D'après les canons, l'un et l'autre doivent être dignes, pieux, instruits, et avoir pratiqué pendant quelque temps la vie monastique. Actuellement, on ne choisit plus que des moines qui n'ont jamais été mariés. C'est le patriarche qui consacre les évêques et les métropolitains, assisté de deux ou trois prélats. Après que le candidat a fait sa profession de foi, on lui place le livre des Évangiles sur la tête et on le revêt des insignes de sa dignité, puis le patriarche lui impose les mains en disant : « Est ordonné dans la sainte Église de N. l'évêque (ou le métropolitain) de la sainte Église de N. »

L'évêque ne doit pas quitter son diocèse; il ne peut pas ordonner son frère ou un autre de ses proches parents sous peine d'excommunication, ni faire une ordination dans un autre diocèse que le sien, ni accepter aux Ordres un candidat qui n'est pas de ses fidèles. Sa vie est une abstinence perpétuelle, puisqu'il lui est absolument interdit de manger de la viande.

D'une façon générale, les évêques jacobites sont fort peu instruits et ne connaissent guère les Saintes Écritures et les livres nécessaires au culte. Ils ne prêchent à peu près jamais, le plus souvent parce qu'ils en sont incapables. Quant aux visites pastorales, ils n'en font pas, sinon à l'occasion d'une ordination ou de la consécration d'une église, ou bien pour réunir les collectes des fidèles.

Diocèses. — L'Église jacobite de Syrie compta, au temps de sa plus

grande splendeur, jusqu'à 20 métropolitains et 103 évêques. A la fin du XVI^e siècle, on ne trouvait déjà plus que 20 diocèses. Aujourd'hui, il y a 11 métropolitains et 3 évêques, encore tous n'exercent-ils pas de juridiction. Les métropolitains sont : 1^o le maphrian, qui est en même temps métropolitain de Jérusalem; il réside à Deir-Zapharan, auprès du patriarche, et administre son diocèse par l'intermédiaire d'un prélat établi à Jérusalem; 2^o le métropolitain de Mossoul; 3^o celui du couvent de Cheh-Mati, près de Mossoul; il en est aussi l'abbé; 4^o celui de Mardin; 5^o celui d'Edesse (Orfa); 6^o celui de Kharpout, qui réside près de cette ville, à Mezraa; 7^o celui de Djéziréh; 8^o celui de Homs (Ermèse); 9^o celui de Diarbékir (Amida). Les deux autres métropolitains, appelés *tibéloyé* ou universels, parce qu'ils n'ont aucun diocèse déterminé, vivent auprès du patriarche. Il y a trois évêques (de Midiat, de Deir-el-Eumer et de Tour-Abdin) dans les couvents du district de Tour-Abdin, dans le Djebel-Tôr (Taurus), où se trouvent 150 villages.

Clergé séculier. — Pour être sous-diacre, il faut avoir au moins dix ans et pouvoir lire le psautier. On peut être diacre à vingt-cinq ans, prêtre à trente, évêque à trente-cinq. En fait, les canons sont souvent violés, et il n'est pas rare de trouver des diacres et des prêtres beaucoup plus jeunes. Le diacre peut se marier après son ordination, ce qui est contraire à la coutume générale de l'Orient. Le prêtre ne peut pas en faire autant, ou bien alors il doit rentrer dans les rangs des fidèles, mais son mariage est valide.

Il n'existe aucun Séminaire. Toute la formation du clergé consiste à apprendre à lire le rituel dans un couvent. Encore les prêtres ont-ils parfois une connaissance très insuffisante de leurs fonctions; ils se considèrent comme de simples fonctionnaires attachés au service des églises et chargés de présider l'office, de dire la Messe de temps en temps et d'administrer les sacrements. Ils ne se préoccupent ni de l'enseignement du catéchisme ni de la prédication, deux choses dont ils sont absolument incapables et auxquelles ils ne songent même pas. Leur situation matérielle ne leur permet pas d'ailleurs de montrer beaucoup de zèle. Chargés de famille et obligés de travailler pour vivre, ils ne reçoivent des fidèles, qui sont eux-mêmes très pauvres, que des rétributions insignifiantes. Leur costume est à peu près le même que celui des prêtres grecs, y compris la coiffure; ils ne portent cependant jamais les cheveux longs.

Clergé régulier. — La vie religieuse fut jadis très florissante en Syrie, même longtemps après le schisme. C'est ainsi que saint Siméon Stylite eut des imitateurs jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Les jacobites

possèdent encore un grand nombre de monastères, mais ils sont presque tous en ruines.

Au bout d'un an de postulat, le candidat à la vie religieuse reçoit la tonsure (*souphora*) et l'habit religieux composé d'une robe de laine noire (*bouthino*), d'une ceinture en cuir (*zounoro*), d'un capuchon (*bousitho*) qui tient lieu de coiffure et d'un manteau (*bethcha-dio-goulo*). Les simples moines couchent par terre ou sur une natte. Ils ont la tête entièrement rasée, ne mangent jamais de viande et ne boivent du vin que lorsqu'ils sont malades. Pendant les cinq Carêmes, ils s'abstiennent de laitage, d'huile et de poisson.

Chaque monastère est gouverné par un abbé (*rabban*) élu par les moines et consacré par l'évêque ou le métropolitain dans le diocèse duquel se trouve le couvent. La cérémonie consiste principalement dans l'imposition des mains. L'abbé a le gouvernement complet de son monastère, c'est lui qui distribue les divers emplois de la maison. Seul il a un lit, mais il ne doit point se déshabiller pour dormir.

Des nombreux monastères qu'ils possédaient jadis, les jacobites n'en ont conservé qu'une dizaine : celui de Deir-Zapharan, à quatre kilomètres au nord de Mardin, où résident le patriarche, le maphrian et plusieurs évêques et métropolitains; celui de Mar Mattai (Saint-Matthieu), sur le mont Makloub, dans les environs de Mossoul. Quant aux deux de Midyâd et de Ba-Sabrina, dans le district de Tour-Abdin, qui servent de résidence aux trois évêques de la région, c'est tout ce qui reste des soixante-dix monastères du Djebel-Tôr ou Taurus. On trouve encore le couvent d'Amar et celui d'Esseïdé, dans le village de Kasr Marbaba, où l'on vient enterrer les morts de cinq journées de marche; celui de Mar Melki (Saint-Mélèce), où l'on apporte les épileptiques; enfin celui de Saint-Jean-Marc, à Jérusalem. Les moines de ce couvent desservent aussi la petite chapelle obscure que les jacobites possèdent derrière le tombeau de Notre-Seigneur, dans la basilique du Saint-Sépulcre.

Fidèles. — On estime généralement à une centaine de mille le nombre des Syriens jacobites. Ils habitent la Syrie, la Mésopotamie et le Kurdistan; ils parlent l'arabe, le kurde, l'arménien ou le syriaque, suivant les régions. Quant à ceux des Indes qui reconnaissent l'autorité du patriarche, nous en reparlerons plus loin. Dans l'ensemble, les jacobites sont pauvres et souvent très ignorants, bien qu'ils possèdent quelques écoles. Ils montrent un profond attachement à leur religion, pratiquent le jeûne très rigoureusement et se convertiraient en plus grand nombre si l'on pouvait développer les missions catholiques qui existent parmi eux.

• III. — L'ÉGLISE SYRIENNE CATHOLIQUE

Les catholiques qui suivent le rite syrien pur sont d'anciens jacobites revenus à l'unité romaine, surtout depuis le XVIII^e siècle. Ils constituent une Église qui possède un patriarche et des évêques. Elle s'intitule simplement Église syrienne, sans aucun autre qualificatif.

Il y eut quelques timides essais d'union avec Rome pendant les Croisades, puis à diverses reprises, en 1444, à la suite du Concile de Florence, et au XVI^e siècle. C'est au XVII^e siècle seulement que les démarches aboutirent à la formation d'une Église catholique. Vers le milieu de ce siècle, les missionnaires Capucins parvinrent à ramener à la vraie foi la plus grande partie des jacobites d'Alep. On leur donna pour évêque un ancien élève de la Propagande, André Akidjan, qui devint patriarche en 1662. Pour enrayer le mouvement d'union à Rome qui se généralisait de plus en plus, les schismatiques recoururent à la violence; avec la connivence des autorités turques, ils s'emparèrent de l'église d'Alep et persécutèrent de mille manières les catholiques.

André Akidjan se préoccupait de trouver un successeur partisan de l'union. Comme il ne voyait pas de candidat assez capable chez les catholiques, il sonda l'évêque de Jérusalem, nommé Pierre, fort bien disposé en faveur de Rome, et qui voyageait alors en Mésopotamie. Pierre accepta, vers 1678, mais il tarda à se rendre à Alep, ce qui permit aux jacobites de faire venir l'antipatriarche, qui s'empara de la place. Il y eut, dès lors, lutte continuelle entre le pasteur légitime et son compétiteur, Abd-ul-Messih. Déposé deux fois par les schismatiques, Pierre se rendit à Rome pour y réclamer l'intervention du Pape. Le résultat de ses démarches fut que l'empereur d'Allemagne, dans un traité passé avec les Turcs, obtint son rétablissement en 1700. Mais la persécution recommença quelques mois plus tard. Le patriarche, un archevêque et dix prêtres furent envoyés à Adana et jetés en prison (nov. 1701). Les deux premiers y moururent en 1706, les autres avaient été remis en liberté deux ans plus tôt. Les violences exercées par les jacobites avaient été si fortes que l'Église syrienne catholique fut presque totalement détruite et resta sans patriarche de 1706 à 1783.

A cette dernière date, le patriarcat fut rétabli, non plus avec le titre d'Alep, mais avec celui d'Antioche. L'archevêque d'Alep, Michel Jaroué, converti récemment, fut désigné par le patriarche jacobite mourant pour son successeur légitime (1783). Il se hâta de gagner la ville de Mardin, siège du patriarcat schismatique, attira à son parti quatre évêques et un archevêque et se fit reconnaître par eux comme patriarche d'An-

tioche. Il demanda ensuite la confirmation à Rome, avant de réclamer de la Porte le *bérat* ou diplôme d'investiture. Ces délais causèrent sa perte. Les jacobites, un instant décontenancés, se ressaisirent bientôt et nommèrent un autre patriarche qui se rendit en hâte à Constantinople, d'où il revint avec tous les pouvoirs nécessaires. Jaroué, poursuivi par son adversaire, n'échappa à la mort qu'au prix de mille dangers. Il s'enfuit d'abord à Bagdad, puis au mont Liban, où il trouva un asile assuré auprès des Maronites indépendants. Il y jeta les fondements du célèbre monastère de Charfé, où il établit le siège patriarcal. Lorsqu'il mourut, en 1801, le nombre des catholiques avait augmenté et l'Église syrienne se trouvait reconstituée.

En 1830, la Porte accorda le firman qui consacrait définitivement la séparation civile et religieuse d'avec les jacobites. Toutefois, le patriarche catholique ne fut reconnu comme chef civil de ses fidèles qu'en 1843. En 1831, le patriarche Jaroué (1820-1853) transporta sa résidence de Charfé à Alep. La conversion de cinq évêques jacobites influents suscita alors un mouvement de retour vers le catholicisme, et aussi des persécutions violentes de la part des schismatiques et des musulmans. Le successeur de Jaroué établit le siège patriarcal à Mardin, au milieu des populations jacobites, qu'il pouvait ainsi atteindre plus facilement. Pour suppléer au manque de prêtres, M^{sr} Chelhât réorganisa, vers 1880, la Congrégation des Frères de Saint-Éphrem, qui n'a pas encore rendu tous les services qu'on s'en promettait. Les conversions d'évêques jacobites se sont reproduites à plusieurs reprises, notamment en 1913. Cependant, ce n'est pas tant sur eux qu'il y a lieu de compter que sur les fidèles jacobites qui reviennent plus sincèrement à l'union. Le patriarche actuel est M^{sr} Éphrem Rahmani, élu le 9 octobre 1898 et confirmé le 28 novembre suivant sous le nom d'Igne. Il est connu en Europe par ses travaux d'érudition.

1^o Hiérarchie ecclésiastique.

Patriarche. — En vertu de la Bulle *Reversurus* (1867), le patriarche est élu par le synode des évêques et ne peut être intronisé que lorsque le Pape a ratifié le choix des prélats. Il doit, en prenant possession de son siège, faire la profession de foi solennelle imposée par Urbain VIII aux Orientaux et promettre obéissance au Pape. Rome lui reconnaît la dignité patriarcale en lui envoyant le *pallium*.

Il s'intitule, tout comme le jacobite, « patriarche d'Antioche, la ville de Dieu, et de tout l'Orient ». Sa juridiction s'étend sur tous les Syriens catholiques de l'empire ottoman et de l'Égypte. Il communique avec la

Propagande par l'intermédiaire du délégué apostolique de la Syrie. Seul, il a le droit de consacrer le Saint Chrême pour toute son Église. En vertu du bérat que le sultan lui envoie pour le reconnaître officiellement comme chef de son Église, il administre ses fidèles au même titre que les autres patriarches. Depuis 1854, il résidait à Mardin. Pour raison de santé, le titulaire actuel, M^{gr} Rahmani, est venu se fixer à Beyrouth, qui offre plus de facilité pour les relations avec Rome et Constantinople.

Évêques. — Ils sont élus de la façon suivante. Le clergé et les notables du diocèse à pourvoir proposent trois candidats au patriarche, qui fait son choix, d'accord avec les évêques réunis en synode. La Propagande, avisée de l'élection, demande au Pape de la confirmer, si elle lui paraît acceptable.

Diocèses. — L'Église syrienne catholique, malgré le nombre restreint de ses fidèles, ne compte pas moins de quatre archevêchés et de cinq évêchés. Les premiers sont ceux d'Alep, de Bagdad, de Damas et d'Émèse (Homs); les évêchés sont Beyrouth, Amida (Diarbékir) et Mardin (sièges unis), Djézirah et Mossoul. Outre le diocèse de Beyrouth qu'il administre par lui-même, le patriarche gouverne aussi par des vicaires patriarcaux les deux diocèses d'Amida (Diarbékir) et de Mardin, unis en 1888. On compte dans toute l'étendue du patriarcat 125 prêtres environ et une soixantaine d'églises ou chapelles.

Clergé séculier. — Il existe un Séminaire patriarcal à Charfé, dans le Liban, pour la formation du clergé séculier, mais cet établissement a subi tant de vicissitudes qu'il n'a pas rendu beaucoup de services. Il compte actuellement une vingtaine d'élèves. Les Pères Dominicains de Mossoul élèvent une quinzaine de jeunes gens dans leur Séminaire syro-chaldéen. Depuis sa fondation, en 1882, jusqu'en juin 1913, ce Séminaire a donné à l'Église syrienne catholique un évêque et 26 prêtres. Les Pères Bénédictins français de la Pierre-qui-Vire ont fondé, il y a une dizaine d'années, un Séminaire syrien dans leur couvent du mont des Oliviers, à Jérusalem, où ils forment vingt jeunes gens. Les six plus anciens ont commencé leurs études théologiques en 1913. Enfin, les Pères Jésuites de Ghazir (Beyrouth) et les Pères Capucins de Constantinople ont aussi quelques jeunes Syriens dans leurs Séminaires. A Rome, on ne trouve qu'une dizaine d'élèves au plus à la Propagande.

Tant d'institutions diverses ont réussi à donner à l'Église syrienne catholique un bon nombre de prêtres instruits que les décisions du synode de Charfé (1888) maintiennent dans leurs bonnes dispositions. Le célibat est obligatoire depuis un quart de siècle, aussi n'y a-t-il plus

qu'une dizaine de prêtres mariés. L'obligation de l'office existe également depuis 1888. La situation matérielle du clergé est quelquefois pénible, surtout dans les campagnes, et les ressources manquent pour développer les missions auprès des jacobites.

Congrégations religieuses. — La Congrégation des Frères de Saint-Éphrem, réformée vers 1888, ne possède que deux monastères et une vingtaine de moines qui font des vœux pour trois ans. Le couvent de Charfé renferme le Séminaire patriarcal et une imprimerie. Près de Mossoul se trouve le monastère de Mar Benham, qui dépend directement du patriarche; ses vingt moines, prêtres et Frères, forment une Congrégation à part, qui n'est pas encore approuvée. Enfin, à Nabik, en Syrie, il y a le couvent de Mar Moussa (Saint-Moïse) avec quelques moines. M^{gr} Rahmani a essayé de ressusciter la vie religieuse parmi les femmes et fondé à Beyrouth les religieuses de Saint-Éphrem, qui sont tenues à l'office en chœur.

Fidèles. — Le nombre des fidèles est très difficile à évaluer, à cause des écarts considérables qui existent entre les différentes statistiques. Tandis que les uns estiment ce nombre à 23 000, d'autres le portent hardiment à 40 000. Des renseignements particuliers nous permettent de dire que ce dernier nombre, vieux de dix ans, reste au-dessous de la vérité. Les Syriens catholiques sont à peu près 60 000. Suivant les régions qu'ils habitent, Syrie, Mésopotamie, Kurdistan, ils parlent l'arabe, le syriaque, le kurde ou l'arménien. Ils ne possèdent point des écoles florissantes; ils comptent sur les nombreux établissements scolaires organisés par les missionnaires latins des deux sexes, en Syrie et en Mésopotamie. Ils se montrent généralement fidèles à leurs devoirs religieux. L'introduction des pratiques de dévotion latines, telles que le chapelet, le scapulaire du Mont-Carmel, la bénédiction du Saint Sacrement, le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, le chemin de croix, les neuvaines, etc., produit les meilleurs résultats. Il y a vingt fêtes d'obligation, parmi lesquelles la Fête-Dieu.

Bibliographie. — K. LUBECK, *Die christlichen Kirchen des Orients*, Kempten et Munich, Koesel, 1911. — S. VAILHÉ, « Antioche » (patriarcats syrien jacobite et syrien catholique), dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant-Mangenot, t. I^{er}, col. 1425-1433. — SILBERNAGL-SCHNITZER, *Verfassung und gegenwaertiger Bestand scemtlicher Kirchen des Orients*, Ratisbonne, 1904, p. 302-317, 358-361.

R. JANIN.

Constantinople, juin 1914.